

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 2 (1941)

Heft: 4

Rubrik: EOV. Die Delegiertenversammlung findet statt Sonntag den 4. Mai
1941, vormittags 9.30 Uhr, im Hotel Krone-Unterstrass, Zürich = SFO.
L'assemblée des délégués aura lieu le dimanche 4 mai 1941 à 9.30
heures à l'Hôtel de la Couronne, à Zurich-Unterstrass

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sinfonia

Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik

Offizielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes

Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres

Redaktion: A. Piguet du Fay, Steinwiesstraße 32, Zürich 7

EOV. Die Delegiertenversammlung

findet statt

Sonntag den 4. Mai 1941, vormittags 9.30 Uhr, im Hotel Krone-Unterstraß,
Zürich.

Traktanden:

1. Wahl der Stimmenzähler.
2. Aufnahme der Präsenzliste.
3. Abnahme des Protokolls der Delegiertenversammlung vom 5. Mai 1940.
4. Entgegennahme des Jahresberichtes.
5. Abnahme der Jahresrechnung.
6. Bericht des Zentralbibliothekars.
7. Beschlußfassung über Anträge
 - a) des Zentralvorstandes:
 1. Budget und Beibehaltung des Mitgliederbeitrages von 70 Rp. pro 1941/1942;
 2. Jahresprogramm;
 - b) der Sektionen: keine.
8. Wahl einer Rechnungsrevisionssektion.
9. Bestimmung des Tagungsortes der nächsten Delegiertenversammlung.
10. Allgemeine Umfrage.

*

Anschließend Besichtigung des Zürcher Radiostudios; event. können die Besucher das Mittagskonzert des Radioorchesters anhören. Darauf gemeinsames Mittagessen im Hotel Krone.

Anmeldung der Delegierten bis spätestens 30. April an Herrn G. Huber, Zentralpräsident des EOV., Meientalstraße 64, Zürich-Altstetten.

Laut Art. 20 und 25 der Verbandsstatuten haben nicht rechtzeitig angemeldete Delegierte weder Antrags- noch Stimmrecht. Im übrigen verweisen wir auf das allen Sektionen zugesandte Zirkular.

Wir hoffen, daß trotz allen Schwierigkeiten sich zahlreiche Delegierte am 4. Mai in Zürich einfinden werden und so die Zusammengehörigkeit unserer Sektionen dokumentieren werden. Wir heißen sie alle herzlich willkommen.

Zürich, den 5. April 1941.

Zentralvorstand des EOV.

SFO. L'Assemblée des Délégués

aura lieu le

dimanche 4 mai 1941 à 9.30 heures à l'Hôtel de la Couronne, à Zurich-Unterstrass.

Ordre du jour :

1. Nomination des scrutateurs.
2. Appel des délégués (Liste de présence).
3. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 5 mai 1940.
4. Adoption du rapport de l'année écoulée.
5. Approbation des comptes.
6. Rapport du bibliothécaire central.
7. Décision relative aux propositions
 - a) du Comité central:
 1. Budget et maintien des cotisations 1941/1942 à fr. —.70;
 2. Programme d'activité pour 1941;
 - b) Sections: pas de propositions.
8. Nomination d'une section vérificatrice des comptes.
9. Désignation du lieu de la prochaine Assemblée des délégués.
10. Propositions diverses.

D'après les articles 20 et 25 des statuts les délégués non annoncés en temps utile, n'ont pas droit de vote, ni de présenter des propositions.

*

Après l'assemblée, visite de la station radiophonique de Zurich; les délégués auront éventuellement l'occasion d'écouter le concert de l'orchestre. Ensuite banquet à l'Hôtel de la Couronne.

Le nombre et les noms des délégués devront être annoncés à Mr. G. Huber, Président de la Société Fédérale des Orchestres, Rue Meiental 64, Zurich 9, jusqu'au 30 avril au plus tard. Voir aussi la circulaire de convocation adressée à toutes les sections.

Nous espérons que nous aurons, malgré les difficultés actuelles, le plaisir de saluer de nombreux délégués à Zurich, le 4 mai, et que nos sections tiendront à donner ainsi un témoignage vivant de leur solidarité. Nous leur souhaitons à tous une cordiale bienvenue.

Zurich, le 5 avril 1941.

Comité central SFO.

La Musique

Par P. Landormy.

(Suite.)

Quand on est arrivé à aimer et comprendre la musique comme elle doit être comprise et aimée, la musique qui ne correspond à aucune donnée du monde visible, à aucun sentiment classé, cette musique là fait autant de plaisir que l'autre, celle à laquelle nous attachons une signification. Une fugue de Bach parle autant à l'esprit et au coeur, apporte à l'oreille la même volupté que la «Scène au bord du ruisseau» de la Symphonie pastorale ou que «La Mer» de Debussy.

In n'en reste pas moins que beaucoup d'auditeurs éprouvent le besoin de rapporter leurs sensations musicales à des réalités familières. Ils préféreront que le compositeur leur dise: J'ai voulu décrire une belle matinée de printemps, ou la galopade échevelée de Mazeppa, ou la course de Phaéton à travers les espaces célestes. Et si le compositeur a négligé de leur donner un fil conducteur, ils se raconteront à eux-mêmes, pendant le concert, une petite histoire.

De même qu'il y a vingt définitions ou explications possibles de ce qu'est la musique, on peut prendre pour l'écouter beaucoup d'attitudes différentes.

Le technicien s'attachera aux problèmes de la «fabrication», aux détails de l'agencement sonore, à la correction et aux libertés de l'écriture, à l'emploi plus ou moins ingénieux des instruments.

Le mélomane averti s'intéressera à la valeur et à l'originalité des «idées», à la recherche des parentés et des influences. En écoutant une rengaine banale, il aura le plaisir de constater qu'il n'est pas dupe. Il aura su voir, en effet, que l'auteur parle pour ne rien dire, ou pour dire des choses déjà dites, ou de pauvres choses. En écoutant attentivement «Ma mère l'Oye», de Maurice Ravel, il s'apercevra que ce compositeur réputé difficile, doit beaucoup à son premier maître, le populaire et charmant Massenet. Ces rapprochements, ces comparaisons sont un des grands plaisirs de l'auditeur cultivé.